



Le Conseil général de la Charente-Maritime recrute par voie statutaire pour la Direction de l'enfance, de la famille et de l'action sociale :

UNE PUERICULTRICE REFERENTE DE L'AGREMENT (H/F)

Cadre d'emplois des puéricultrices cadres de santé
Saintes

Sous la responsabilité du médecin départemental de Protection Maternelle et Infantile (PMI) vous êtes la référente en matière d'agrément d'assistants maternels et familiaux pour le Sud du Département. Vous supervisez les dossiers, conduisez les commissions et suivez les contrôles d'agrément, motivez et rédigez les refus, suspensions et saisines de la Commissions Consultative Paritaire Départementale. Véritable conseil technique, vous accompagnez les jeunes professionnels et êtes le relais entre le siège, les professionnels des délégations et les partenaires extérieurs.

Titulaire du Diplôme d'Etat de puéricultrice Cadre de santé et avec une expérience confirmée en PMI, vous savez conduire des réunions, gérer des situations conflictuelles ou d'urgence et possédez de bonnes qualités rédactionnelles.

Pour tout renseignement, contacter le Docteur Lereboure au 05.46.31.73.40 pour les questions techniques ou Catherine Mikulski au 05.46.31.74.65 pour les questions administratives.

Merci d'adresser votre candidature avant le **31 décembre 2011** avec lettre de motivation, CV et dernier arrêté d'échelon à :

Direction des Ressources Humaines
Conseil général de la Charente-Maritime
85 boulevard de la république
17076 La Rochelle Cedex 9

ou par courriel à emploi.recrutement@cg17.fr